



Société de Conseil et d'Ingénierie

**Etude et préconisation pour la mise
en place d'une filière
d'assainissement individuel**

**Mise en conformité pour une
habitation**

Département de l'AUDE

Commune de LA POMAREDE

Lieu-dit : « Les Moulières »

Date	Opérateur	Dossier N° ES.18.011
------	-----------	----------------------

21/02/2018	AL

Création
Nature des modifications

PETITIONNAIRE

M.DELLOYE Nicolas
Lieu dit : « Les Moulières »
11 400 LA POMAREDE

BUREAU D'ETUDE

OPALE
1, Place du Presbytère
11300 Limoux

Tel : 04 68 69 20 01
Fax : 04 68 20 97 73

Objet de l'étude

L'opération a consisté à réaliser une étude de sol à la parcelle, pour la mise en place d'une filière d'assainissement individuel, pour une habitation, dans le cadre d'une demande de mise en conformité sur la commune de LA POMAREDE (11), au lieu dit « Le Moulieres».

L'objectif de cette étude est de définir pour la parcelle étudiée la filière d'assainissement la mieux adaptée pour traiter les eaux usées domestiques conformément à l'arrêté du 07 septembre 2009.

L'étude fera ressortir les caractéristiques essentielles du terrain permettant de juger de l'adéquation de la filière d'assainissement proposée avec l'aptitude du sol de la parcelle concernée.

Par le biais de cette étude, les points suivants seront étudiés :

- l'aptitude du sol au géoassainissement
- Les caractéristiques du site (hydrologie, topographie, conditions de rejet, implantation...).
- La configuration de l'habitation desservie (caractéristiques du logement, extension projetée...)

L'étude permettra de définir le type de filière d'assainissement à mettre en place ainsi que son dimensionnement et son schéma type d'implantation.

Commune : LA POMAREDE

Lieu dit "Les Moulières"

Date : 20 Février 2018

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/250

Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

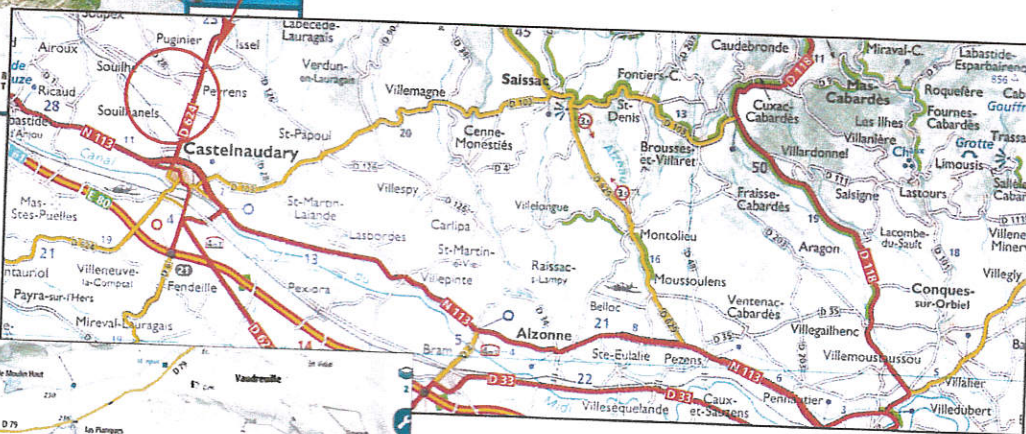
11 300 Cournanel

Tél: 04 68 69 20 01

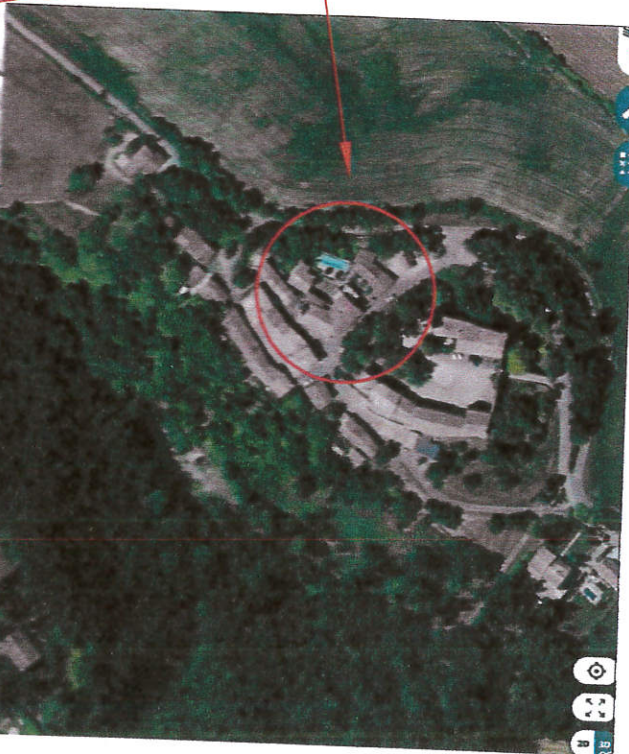
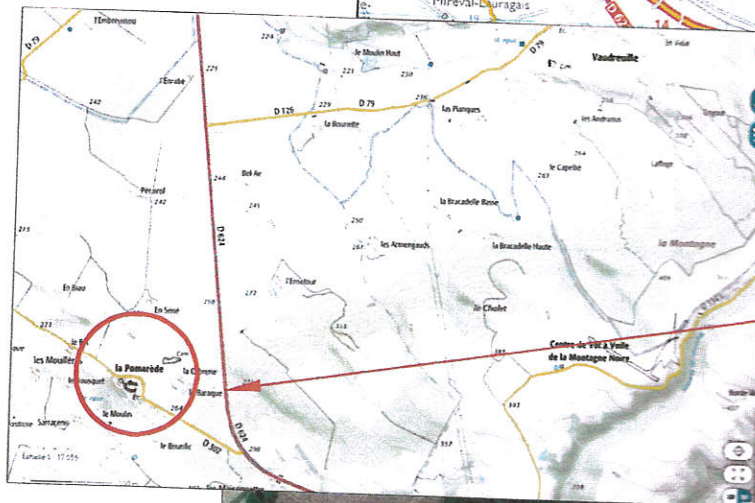
Fax: 04 68 20 97 73



Commune de
LA POMAREDE



Zone du projet



Echelle 1 : 2 132

Résumé de l'étude

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.DELLOYE Nicolas Lieu dit : « Les Moulières » 11 400 LA POMAREDE
Nature du projet	Mise en place d'un assainissement individuel pour une habitation.
Adresse du projet	Lieu dit : « Les Moulières » 11 400 LA POMAREDE
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N° 198 Section ZE
DESCRIPTIF DE L'HABITAT	
Nombre de pièces principales	6 dont 5 chambres On prendra un nombre d'équivalents habitants 6 EH pour le dimensionnement de la filière
DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL ADAPTEE	
Filière(s) classique(s) préconisée(s) La mise en œuvre et l'utilisation devra être conforme aux prescriptions du DTU64-1 en vigueur	La superficie disponible ne permet pas la mise en place d'une filière classique. Une filière agréée est la solution la plus adaptée.
Mode de dispersion	
Filière(s) agréée(s) préconisée(s) (Parue au Journal officiel de la République Française)	Filières agréées Préconisées de 6EH: CF annexe N°1 La mise en œuvre et l'utilisation devront être conformes aux prescriptions du constructeur.
	Mode de dispersion : Superficiel via le réseau pluvial présent sur la parcelle
Préconisations ou particularités	-Respect des distances préconisées. -Toutes circulations d'engin ne sont pas conseillées sur les ouvrages d'assainissement. -Toutes les eaux usées de l'habitation doivent être collectées par la filière d'assainissement. -Les ouvrages existants sont à vidanger et extraire ou condamner. -Un écoulement gravitaire devra être respecté dans le cas contraire un poste de relevage est à prévoir en sortie de traitement.

Commune : LA POMAREDE

Lieu dit "Les Moulères"

Date : 20 Février 2018

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/250

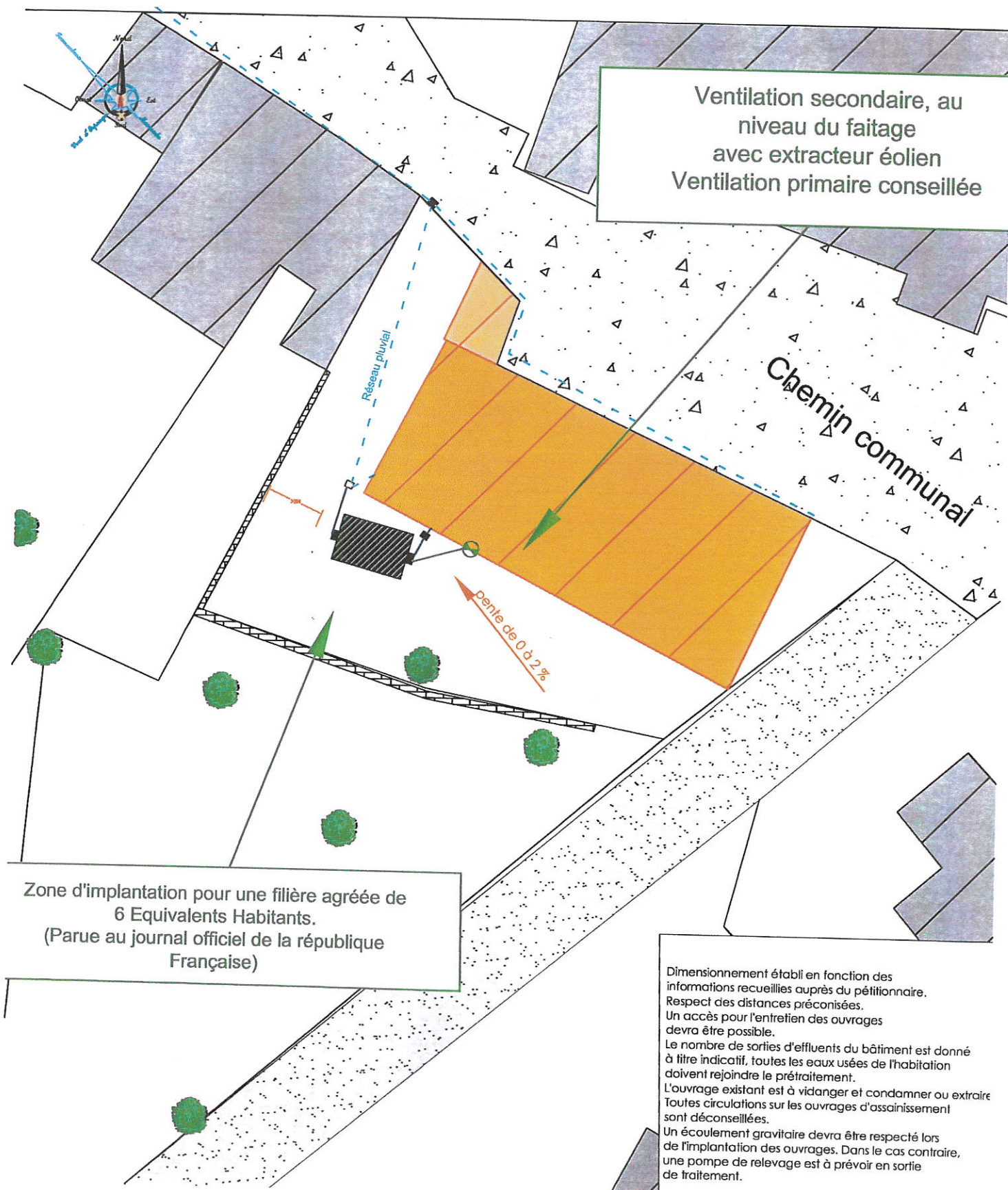
Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

11 300 COURNANEL

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



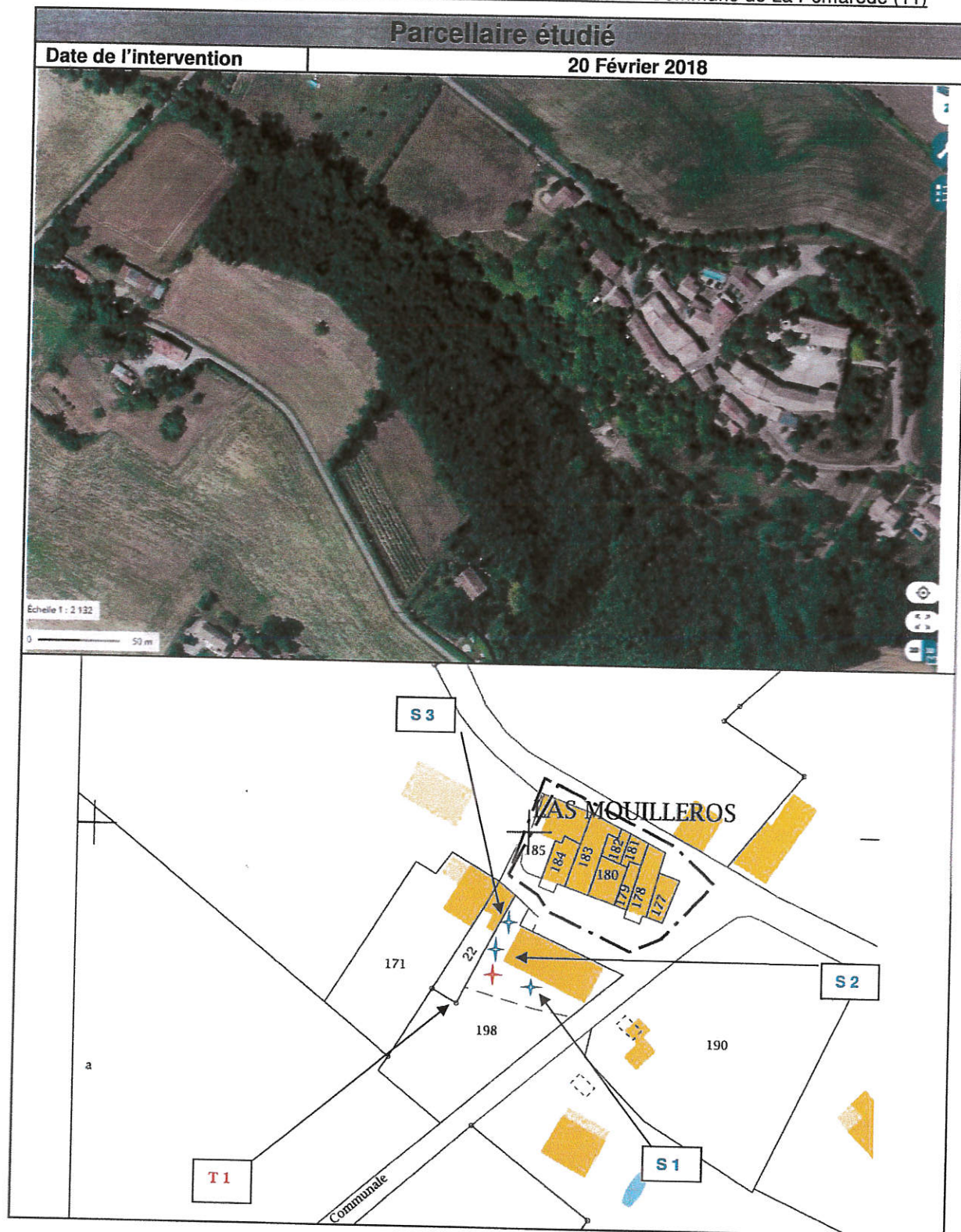
PIECE 1

DETAIL DE L'ETUDE

INFORMATIONS GENERALES	
Identification du pétitionnaire	M.DELLOYE Nicolas Lieu dit : « Les Moulières » 11 400 LA POMAREDE
Nature du projet	Mise en place d'un assainissement individuel pour une habitation.
Adresse du projet	Lieu dit : « Les Moulières » 11 400 LA POMAREDE
Références cadastrales	Parcelle cadastrale N° 198 Section ZE

DESCRIPTIF DE L'HABITAT		
Type d'habitat	Secondaire	
Nombre de pièce principale	6	
Type de pièces principales	➤ 5 chambres ➤ 1 séjour/salle à manger	
Nombre d'équivalent habitant	On prendra un nombre d'équivalent habitant maximum de 6EH pour le dimensionnement des filières	
Equipements sanitaires (donnés à titre indicatif)	Type	Nombre
	WC	1
	Salle de Bain	1
	Lave linge	1
	Lave vaisselle	1

DESCRIPTIF DE LA PARCELLE ET DU SOL EN PLACE		
Superficie de la parcelle	>1000 m ²	
Alimentation en Eau potable	Raccordement au réseau communal d'eau potable	Oui
	Présence d'un captage, puits, source	Oui
	↳ Utilisé pour la consommation humaine ↳ Distance > à 35m du site prévu pour l'installation de la filière de traitement	Non Oui
Pente globale du terrain	De 0 à 2% sur la zone d'étude	Faible
Contraintes environnementales	Respect des distances par rapport à l'implantation définie pour l'installation de la filière de traitement :	
	> 5m de l'habitation	Oui
	> 3m de toute culture, plantation,...	Oui
	> 3m de limite de parcelle	Oui
	Superficie disponible pour l'assainissement	<100m ²
	Accessibilité aisée aux ouvrages Si non, celui-ci devra être rendu possible	Oui
Terrain en zone inondable	Non	
Irrigation souterraine de végétaux (non comestibles) possible ?	Non	
Milieu récepteur	Absence d'un ruisseau pérenne à proximité du parcellaire.	
Végétation	Le parcellaire étudié est actuellement enherbé et parsemé d'arbres ou arbustes.	
Résultat des sondages S1, S2 et S3	Parcelle présentant une pente faible sur la zone d'étude. La texture du sol s'est révélée argileuse. Les sondages ont mis en évidence un sol suffisamment profond. - Profondeur des sondages : S1 : 1.00 m S2 : 1.00 m S3 : 1.00 m	
Paramètre hydromorphie ↳ Présence d'une circulation à moins de 1.10m ↳ Trace d'hydromorphie ⇒ Si oui – profondeur par rapport au TN		Non
Paramètre substratum ↳ Présence du substratum rocheux ⇒ Si oui, profondeur par rapport au TN		Non
Résultat du test de perméabilité	Paramètre perméabilité ↳ Profondeur du test : ↳ Valeur T1 : mm/h ↳ Classification de l'horizon :	0.60m 5.1mm/h Imperméable.
Aptitude du sol en place à l'assainissement individuel :		Médlocre



Conclusion de l'étude de sol

Le test de percolation a révélé la présence d'un sol imperméable.

Les sondages ont démontré un sol de nature argileuse et suffisamment profond.
La pente est apparue faible sur la zone d'étude.

Toutes les sorties de l'habitation devront être collectées par les ouvrages d'assainissement.
La fosse existante est à vidanger et extraire ou condamner.

Compte tenu de la superficie à disposition, une filière classique ne pourra être implantée.
Une filière agréée est une solution mieux adaptée.

L'habitation déclarée secondaire, connaîtra malgré tout une fréquentation régulière sur l'année, de fait les deux types de filières , micro station ou filtre compact, pourront être installées.

L'évacuation des effluents traités ne pouvant se faire par infiltration sur la parcelle, le rejet sera effectué au réseau pluvial déjà existant sur la parcelle.

Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages, afin d'éviter la mise en place d'un poste de relevage en sortie de traitement.

Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées. Un accès devra permettre leur entretien.

Filière de traitement classique adaptée

Filières agréées

Evacuation des eaux usées traitées

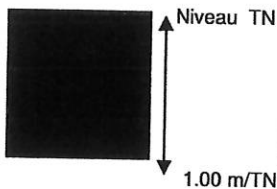
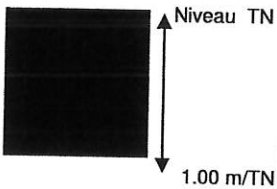
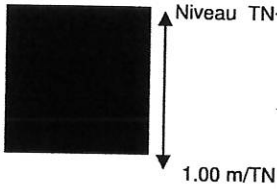
Superficiel via le réseau pluvial

DEFINITION DE LA FILIERE D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL	
FILIERE CLASSIQUE	
Filière(s) classique(s) préconisée(s) La mise en œuvre et l'utilisation devra être conforme aux prescriptions du DTU64-1 en vigueur	La superficie disponible ne permet pas la mise en place d'une filière classique. Une filière agréée est la solution la plus adaptée
Mode de dispersion	
FILIERE AGREEE	
Filière(s) agréée(s) préconisée(s) (Parue au journal officiel de la république Française)	Filières agréées Préconisées de 6EH: CF annexe N°1 La mise en œuvre et l'utilisation devront être conformes aux prescriptions du constructeur.
	Mode de dispersion : Superficiel via le réseau pluvial présent sur la parcelle
GENERALITEE	
Préconisations ou particularités	- Respect des distances préconisées. - Toutes circulations d'engin ne sont pas conseillées sur les ouvrages d'assainissement. - Toutes les eaux usées de l'habitation doivent être collectées par la filière d'assainissement. - Les ouvrages existants sont à vidanger et extraire ou condamner. - Un écoulement gravitaire devra être respecté dans le cas contraire un poste de relevage est à prévoir en sortie de traitement.

PIECE 2

ANNEXES

Profil des Sondages

Terrain naturel 	S1 Profondeur du sondage : 1.00 m	Horizon A : Brun 0 à 1.00 m ⇒ <u>Texture</u> : Argileuse ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Faible ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle
Terrain naturel 	S2 Profondeur du sondage : 1.00 m	Horizon A : Brun 0 à 1.00 m ⇒ <u>Texture</u> : Argileuse ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Faible ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle
Terrain naturel 	S3 Profondeur du sondage : 1.00 m	Horizon A : Brun 0 à 1.00 m ⇒ <u>Texture</u> : Argileuse ⇒ <u>Tassement</u> : Moyen ⇒ <u>Cohésion</u> : Faible ⇒ <u>Structure</u> : Polyédrique ⇒ <u>Porosité</u> : Intersticielle

Paramètres déterminant l'aptitude des sols

- Profondeur du substratum rocheux (m) : Non **Bonne**
- Hydromorphie : Non **Bonne**
- Pente du terrain : Entre 0 et 2% sur la zone d'étude **Bonne**